

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPET),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPET et des CAER-CAPET ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPET et du CAER-CAPET, section sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie informatique, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Emmanuel SERNA
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidente

Mme Eve LANGLET
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de RENNES

Secrétaire général

M. Eric HOUZET
Professeur agrégé

Académie de REIMS

Membres du jury

M. Franck BOGGIAN
Professeur certifié

Académie de REIMS

Mme Chloé BONNARD
Professeure agrégée

Académie de GRENOBLE

M. Fabrice BROWET
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie d'AMIENS

M. Rémi BUXERON
Professeur agrégé

Académie de STRASBOURG

M. Robin FIDEL
EC. R Professeur certifié

Académie de RENNES

M. Pierre-Augustin GALINIER
Professeur certifié

Académie de LIMOGES

M. Daniel GLAISER
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANCY-METZ

Mme Alice GUILLE DES BUTTES
Professeure agrégée

Académie de TOULOUSE

M. Adrien KOSLOWSKI
Professeur certifié

Académie de NANCY-METZ

Mme Muriel LAFFEZ
Professeure certifiée

Mme Marjory LEGROS
Professeure certifiée

Mme Laurene LEVEUGLE
Professeure agrégée

M. Marc MOINE
Professeur certifié

Mme Aline SOLANS
Professeure agrégée

Académie de NICE

Académie de MONTPELLIER

Académie d'AMIENS

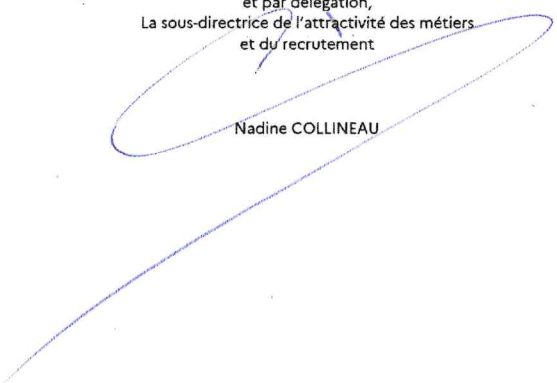
Académie de DIJON

Académie de GRENOBLE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 01 décembre 2025

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement



Nadine COLLINEAU